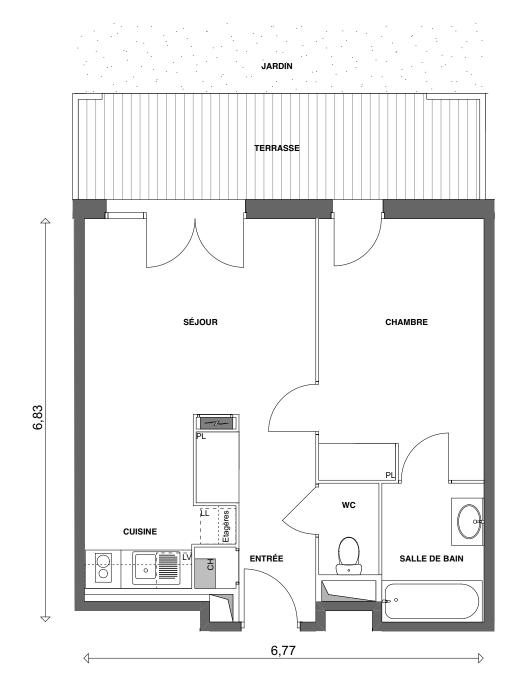
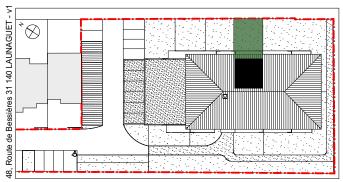
JARDIN D'ACANTHE





Modifications demandées par l'acquéreur Pour permettre la réversibilité du logement selon les règles décrites aux articles 11 à 15 de l'arrêté du 27 décembre 205 les interventions nécessaires sont les suivantes : Interventions sur l'installation électrique Intervention sur les revêtements de sol intervention sur les murs intervention sur les murs intervention sur les palafonds



Rez de Jardin - APPARTEMENT A.04 - Type T2 Surfaces habitables

Total Habitable (m²)			
Les surfaces des pièces comprennent les surfaces de placard.			
Sa	alle de Bain	4,07 m ²	!
Ch	nambre	12,38 m ²	!
We	С	1,58 m ²	!
Surfaces habitables En	ntrée/Séjour/Cuisine	25,08 m ²	!

Terrasse 12,11 m²

,

Jardin (environ) 42,00 m²

Le présent document est susceptible de modifications techniques ou administratives

Légende emplacements

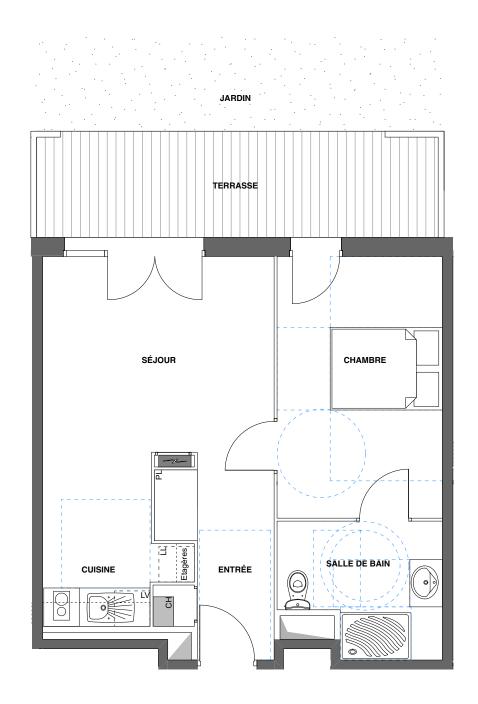
PLPlacardChChaudièreLVLave-vaisselleCCuissonLLLave-lingeRRéfrigérateur

JARDIN D'ACANTHE

52, Avenue de Gascogne Tournefeuille



JARDIN D'ACANTHE



Rez de Jardin - APPARTEMENT A.04 - Type T2

CONFIGURATION ADAPTÉE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

JARDIN D'ACANTHE

52, Avenue de Gascogne Tournefeuille

